

CERTIFICAT DE CONSTANCE DES PERFORMANCES

CE N° 0380 - CPR - 516

Dans le cadre du Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 09 mars 2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction et abrogeant la directive 89/106/CEE du Conseil, il a été établi que pour le produit :

PANGUA-FIRE - Peuplier

Epaisseur : 5 à 40 mm

Masse volumique : 450 kg/m³ (+/- 5%)

B-s1,d0 selon EN 13501-1 (Rapport de classement européen n° FCBA 18/RC-68),
(Conditions d'utilisations du produit : voir annexe jointe)

Société :

PANGUANETA SPA
Via Gino Solazzi 19
46018 SABBIONETA (MN)
Italie

Fabriqué dans l'usine :
PANGUANETA - 46018 SABBIONETA - Italie

FCBA, en tant qu'organisme notifié n° 0380, a déterminé le produit type sur la base d'essais de type (y compris l'échantillonnage), de calculs relatifs au type, de valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit ; a réalisé l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine et réalise la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine (système 1).

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'attestation de conformité du contrôle de la production en usine décrites dans la spécification technique harmonisée de référence **13986 : 2004 + A1 : 2015** sont appliquées.

Ce certificat est délivré pour la première fois le **28/06/2019** et, sauf retrait ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique harmonisée de référence, les conditions de fabrication en usine et le contrôle de la production en usine restent conformes.

La liste des certificats de conformité valides est disponible sur le site www.fcba.fr.



ACCREDITATION N° 5-0011
PORTEE DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

Siège social
10, rue Galilée
77420 Champs-sur-Marne
Tél +33 (0)1 72 84 97 84
www.fcba.fr

Siret 775 680 903 00132
APE 7219Z
Code TVA CEE : FR 14 775 680 903

Institut technologique FCBA : Forêt, Cellulose, Bois – Construction, Ameublement

Délivré à CHAMPS-SUR-MARNE, le 28/06/2019
N° 516/2019-FR

Pour FCBA,
Le Directeur Certification
Alain HOCQUET



ANNEXE

Du Certificat de constance des performances C E
N° 516/2019-FR du 28/06/2019

**LE CLASSEMENT EST VALABLE DANS LES CONDITIONS
D'UTILISATIONS SUIVANTES DU PRODUIT
« PANGUA-FIRE - Peuplier » :**

**Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finales suivantes :
Pour les épaisseurs de 5 mm à inférieures à 10 mm :**

- montage mécanique (clous, vis...) directement sur le substrat,
- sans lame d'air contre un substrat/support classé au moins A2-s1,d0 de masse volumique minimale 525 kg/m³ et d'épaisseur minimale 12 mm (de type plaque de plâtre standard),

Pour les épaisseurs de 10 mm à inférieures à 18 mm :

- montage mécanique (clous, vis...) sur ossature bois classée D-s2,d0 ou mieux,
- contre un substrat/support classé au moins A2-s1,d0 de masse volumique minimale 525 kg/m³ et d'épaisseur minimale 12 mm (de type plaque de plâtre standard),
- le montage peut être réalisé avec ou sans lame d'air ouverte ou fermée de toute épaisseur.

Pour les épaisseurs de 18 mm à 40 mm :

- montage mécanique (clous, vis...) sur ossature bois classée D-s2,d0 ou mieux,
- contre un substrat/support classé au moins D-s2,d0 de masse volumique minimale 510 kg/m³ et d'épaisseur minimale 10 mm (de type panneau de particules standard), avec ou sans pare-pluie classé au moins E,
- le montage peut être réalisé avec ou sans lame d'air ouverte ou fermée de toute épaisseur, en accord avec le tableau 8 de la norme NF EN 13986.